

**Publication du 07/08/2026
jusqu'au 24/09/2026**

Avis

Conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que, par arrêté numéro 3A/2026/0143/176 du 28 juillet 2026, le Ministère du Travail accorde l'autorisation suivante:

Bénéficiaire: Weissgerber Mike
25, Cité an der Uecht
L-9962 Kaundorf

Objet: Arrêté N 3A/2026/0143/176 du 28 juillet du Ministre autorisant Monsieur Mike Weissgerber à exploiter un compresseur à air comprimé à Kaundorf, 25, cité an der Uecht.

Le public pourra consulter le texte de la décision à la maison communale pendant le délai de quarante jours à partir de la date de publication de la présente.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation par ministère d'avoué auprès du tribunal administratif. Ce recours doit être présenté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours, à partir de la publication de la présente.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire adjoint, le bourgmestre



PacteClimat EUROPEAN ENERGY AWARD
Ma commune s'engage pour le climat